

Genèse d'une épidémie



Premier débarquement de Colomb aux Indes occidentales.
Gravure du XVI^e siècle.

12 octobre 1492, matin : la Santa Maria, la Pinta et la Niña accostent après soixante et onze jours de navigation et d'incertitude. À défaut des maisons aux toits d'or regorgeant d'épices promises par Marco Polo dans son *Livre des*

Merveilles, Christophe Colomb prend possession au nom des rois d'Espagne d'une forêt épaisse et de pauvres huttes de feuilles tressées. À cette île des Bahamas, que les indigènes appellent Guanahani, il donne le nom de San Salvador. Quelques jours plus tard, reparti en quête d'or et d'épices, il croise entre deux îles un homme dans une barque : dans ses maigres bagages, « quelques feuilles sèches qui doivent être chose très appréciée parmi eux, parce que déjà ils m'en apportèrent en présent à San Salvador⁽¹⁾ ». Ces lignes du journal de bord, dans la copie abrégée prise plus tard par Bartholomé de Las Casas – l'original est perdu –, sont pour le monde européen la première mention du tabac.

Le 28 octobre, l'amiral de la mer Océane accoste à Cuba. « Je rencontrai, écrit-il, beaucoup de gens qui se rendaient à leurs villages, femmes et hommes, avec à la main un tison d'herbes pour prendre leurs fumigations ainsi qu'ils en ont coutume ». Las Casas commente ce passage en précisant que ces tisons « sont des herbes sèches enveloppées dans une certaine feuille, sèche aussi, en forme de ces pétards (*mosquete*) en papier que font les garçons à la Pentecôte. Allumés par un bout, par l'autre ils le sucent ou l'aspirent ou reçoivent avec leur respiration, vers l'intérieur, cette fumée dont ils s'endorment la chair et s'enivrent presque. Ainsi, ils disent qu'ils ne sentent pas la fatigue. Ces pétards, ou n'importe comment que nous les appelions, ils les nomment tabacs.

J'ai connu des Espagnols dans l'île Espagnole qui s'étaient accoutumés à en prendre et qui, après que je les en ai réprimandés, leur disant que c'était un vice, me répondaient qu'il n'était pas en leur pouvoir de cesser d'en prendre. Je ne sais quelle saveur ou quel goût ils y trouvent⁽²⁾. » Plaisir et dépendance : dès l'origine, le contact de l'Europe avec le tabac est ambivalent.

Les indiens fumaient le tabac essentiellement sous la forme d'un tube de feuilles roulées, ou en le faisant brûler dans des pipes. Rodrigo de Jerez et Luis de Torres, lieutenants de Christophe Colomb, rapportent avoir vu les indigènes inhaler la fumée par les narines à l'aide d'un bâton creux taillé en Y, appelé *tobago* ou *tobaca*. Ailleurs, ils chiquaient en mélangeant du tabac à de la chaux, du citron vert ou d'autres substances et en le mâchonnant longuement.



« Les caciques et principaux avaient petits bastons creux fort polis et bien faits de la grandeur d'environ une palme et de la grosseur du petit doigt de la main, qui ont deux petits tuyaux respondant à un, comme il est icy peint, le tout d'une pièce, ainsi les mettaient en leurs narines et l'autre bout simple en la fumée de l'herbe qui ardoit.

[...] mais ceula qui ne pouvoient avoir ces petits bastons prenoient et recevoient cette fumée avec tuyaux ou petites cannes de glayezulz ou roseaux, ilz appellent cet instrument à deux tuyaux et petites cannes avec lequel ilz reçoivent le dict parfum tabacco. »

Gonzalo Fernández de Oviedo y Valdés, *Histoire naturelle et générale des Indes* (1536), trad. du castillan par J. Poleur, Paris, 1555, in Charles Fermond, *Monographie du tabac comprenant l'histoire, les propriétés thérapeutiques, physiologiques, et toxicologiques du tabac*, Paris, N. Chaix et C^e. 1857.

Ces « indiens » du Nouveau Monde sont en réalité des américains, mais Christophe Colomb ne le saura jamais : il se croit aux Indes. C'est seulement en 1507, un an après sa mort, que Martin Waldsee müller, cartographe du *Gymnasium Vosagense*

1. Le journal de bord de Colomb pour ce premier voyage nous est parvenu dans une transcription abrégée prise par Bartholomé de Las Casas. Cf. Christophe Colomb, *La découverte de l'Amérique*, Paris, La Découverte, 2002.

2. Las Casas, *Historia de las Indias*, ch. 46. In Christophe Colomb, *La découverte de l'Amérique*, op. cit., vol. I, p. 165.

de Saint-Dié des Vosges, portera sur une carte du monde intitulée *Universalis Cosmographiae* le nom d'Amérique, en hommage à Amerigo Vespucci, autre grand voyageur.

Le « nouveau monde » n'était nouveau que pour ceux qui le découvraient. Et comme on sait, pour les peuples « sauvages » qu'y trouvèrent les valeureux navigateurs espagnols, l'arrivée des Européens et de la civilisation chrétienne ne fut pas une bonne nouvelle. Les conquistadores, pour exploiter les richesses de ce continent, n'eurent de cesse d'en détruire l'organisation et la culture, durant la première moitié du XVI^e siècle. Les empires aztèques et incas s'effondrèrent. Guerre, alcool et maladies importées d'Europe ravagèrent des populations réduites en esclavage. Quelques voix s'élevèrent pour les défendre. Montaigne s'indigna. On disputa s'il fallait réellement leur reconnaître l'humanité et leur supposer une âme, ou s'ils étaient des esclaves nés. Lors de la controverse de Valladolid, contre Sépulveda, Bartholomé de Las Casas, fils d'un compagnon de voyage de Christophe Colomb, se fit le défenseur des indiens et la mauvaise conscience des conquistadores. Aujourd'hui, quelques temples sont restés debout, vestiges majestueux d'immenses cités désertées. Oubliés parfois pendant des siècles, ils trônent au cœur de la forêt amazonienne ou au sommet du Machu Pichu. Quant aux manuscrits précolombiens, seule une douzaine d'entre eux ont survécu à l'Inquisition. Tous les autres ont été brûlés au prétexte qu'ils étaient l'œuvre du diable.

Le tabac et l'usage de fumer auraient pu connaître le même sort : peu après son arrivée en Europe, le tabagisme, considéré comme un rite païen, fut condamné par l'Église. On dit que Rodrigo de Jerez, l'un des compagnons de Christophe Colomb,

de retour en sa ville d'Ayamonte, effraya ses concitoyen par la fumée qui sortait de sa bouche et de ses narines : il fut emprisonné par l'Inquisition pour cette sorcellerie. Quand il fut libéré, quelques années plus tard, l'usage du tabac s'était répandu. Pourtant quelques moines furent emmurés par l'Inquisition et en 1590, le pape Urbain VII menaçait d'excommunier quiconque fumerait dans un édifice religieux. Urbain VIII⁽³⁾ fit de même en 1642 (cf. encadré). Le tabac fut considéré comme illicite par des monarques européens qui imposèrent aux

Bulle du pape Urbain VIII en 1642, in C. Barbier, *Histoire du tabac*, Paris, G. Havard, 1861.

« Nous avons appris depuis peu que la mauvaise habitude de prendre par la bouche ou le nez l'herbe appelée vulgairement *tabac*, s'est tellement répandue dans plusieurs diocèses, que les personnes des deux sexes, même les prêtres et les clercs, autant les séculiers que les réguliers, oubliant la bienséance qui convient à leur rang, en prennent partout et principalement dans les églises de la ville et du diocèse d'Hispaie (Séville), et ce dont nous rougissons, en célébrant le très-saint sacrifice de la messe : ils souillent les linges sacrés de ces humeurs dégoûtantes que le tabac provoque, ils infectent nos temples d'une odeur repoussante, au grand scandale de leurs frères qui persévèrent dans le bien, et semblent ne point craindre l'irrévérence des choses saintes.

« Tout cela fait que voulant, dans notre sollicitude, écarter des temples de Dieu un abus si scandaleux, de notre autorité apostolique et par la teneur des présentes, nous interdisons et défendons à tous en général et à chacun en particulier, aux personnes de tout sexe, aux séculiers, aux ecclésiastiques, à tous les ordres religieux, à tous ceux faisant partie d'une institution religieuse quelconque, de prendre dans la suite sous les portiques et dans l'intérieur des églises, du *tabac*, soit en le mâchant, en le fumant dans des pipes, ou en le prenant en poudre par le nez ; enfin, de n'en user de quelque manière que ce soit. Si quelqu'un contrevient à ces dispositions, qu'il soit excommunié. »

3. En 1642, le pape Urbain VIII interdit aux prêtres de priser une heure avant la messe, deux heures après la messe et interdit à tous les fidèles de priser dans une église sous peine d'excommunication et d'amendes. 1 624 prêtres qui prenaient du tabac en officiant sont excommuniés de ce fait. Les jésuites protestent et Clément IX (1628) rapporte la bulle d'excommunication de son prédécesseur. La réprobation est la même dans d'autres cultures. Amurat IV, empereur des Turcs, fidèle au Coran qui réprimande tout ce qui peut donner l'ivresse et qui avait peur que le tabac ne rende ses sujets impuissants, condamnait les fumeurs à mort. Les Shahs de Perse allèrent jusqu'à les faire empaler. En Arabie, sous le règne de Mohammed-Ben-abd-el-Wahab, la répression fut telle que lorsqu'une épidémie de choléra dévasta le pays, « les Wahabites annoncèrent que c'était un châtement du ciel à cause des fumeurs de tabac. Il s'en suivit le massacre des fumeurs qui fit tout autant de morts que l'épidémie elle-même », selon C. Barbier. Cf. V.P.G. Demoor, *Du tabac; description historique, botanique et chimique*, Paris, Lacroix & Baudry, 1858 ; E. Cardon, *Le musée du fumeur traitant du tabac et de la pipe et comprenant le récit du voyage de l'auteur en Orient*, Paris, 1866 ; C. Barbier, *Histoire du tabac, ses persécutions*, Paris, 1861.

Jacques-Bénigne Bossuet (1627-1704),
évêque de Meaux.

« Nous défendons à tous ecclésiastiques de
faire coutume d'user du tabac en poudre,
notamment et en tous cas dans les églises,
pour exterminer cette indécence scandaleuse
de la maison de Dieu. »,
1698, ordonnance synodale.

Portrait de Bossuet par Hyacinthe Rigaud.



marchands de tabac et aux fumeurs diverses peines, pouvant aller jusqu'à la mort. En Russie, après l'incendie de Moscou en 1650, attribué à l'imprudence d'un fumeur, le tsar leur faisait couper les lèvres, ou les condamnait au fouet, voire à la déportation. Pierre le Grand se montra au contraire favorable aux fumeurs, mais la crainte du feu a continué d'accompagner l'histoire du tabac jusqu'à nos jours⁽⁴⁾. Dans le Japon du début du XVIII^e siècle, ils sont condamnés à l'esclavage, en Chine, à la décapitation. Aux priseurs, en Perse, on coupait le nez. Le tabac fut interdit en Bavière et dans certaines parties de l'Autriche vers la fin du XVII^e siècle. On le bannit à Berlin en 1723, à Königsberg en 1742, à Stettin en 1744. Ces interdits furent levés au cours de l'épidémie de choléra des années 1830 et des révolutions de 1848. Mais dès le départ, le tabac eut aussi des défenseurs. Des souverains d'abord hostiles au tabac, comme Jacques I^{er} d'Angleterre (encadré ci-contre), avaient révisé leur position en découvrant une propriété du tabac qui n'allait pas manquer de rallier la plupart des puissants : sa faculté merveilleuse à soulager les finances par le moyen des taxes. Vanté comme une panacée, le tabac se révéla surtout un parfait remède au déficit. On créa des monopoles d'État, on contrôla la production, l'importation, la transformation et la distribution, et les impôts vinrent largement abonder les trésors royaux. À la veille de la Révolution, Necker écrit que « l'impôt sur le tabac est, de toutes les contributions, la plus douce et la plus imperceptible, et on le range avec raison dans la classe des habiles inventions fiscales⁽⁵⁾ ». Son emploi légalisé, le tabac se répandit de plus belle dans les populations, jusqu'à être universellement distribué sur la planète – avant d'être à nouveau combattu aujourd'hui.

En Amérique du Sud, il semble que les autochtones fumaient depuis plus de 3000 ans. Le tabac est

Jacques I^{er} avait le tabac en horreur. Les médecins, en Angleterre comme dans le reste de l'Europe, s'en servaient comme d'un remède miraculeux. Mais, jaloux de leurs prérogatives et de leurs revenus, ils se plaignirent auprès du roi que l'on puisse acheter sans prescription l'herbe sainte. En 1604, Jacques I^{er} publia un pamphlet contre le tabac, sur le modèle du *Misopogon* composé par l'empereur Julien contre les habitants d'Antioche : le *Misocapnos sive de abusu tobacci, lusus regius* (*A Counterblaste to Tobacco*, dans la version anglaise). En outre, il augmenta de 4 000 % les droits d'importation sur le tabac, qui passèrent de 2 pence par livre à 6 shillings 10 pence par livre. Or on comptait déjà près de 7 000 débitants de tabac dans la seule ville de Londres et ces taxes étouffaient le commerce. On fit comprendre au roi que, plus modérées, elles seraient d'un grand profit pour les finances. Jacques I^{er} ramena les droits à 2 shillings par livre. Le marché du tabac reprit son essor.

l'une des plus anciennes plantes domestiquées en Amérique. Par croisements et sélection, les cultivateurs avaient obtenu des variétés de tabac moins chargées en nicotine, moins toxiques et plus propres à la consommation. Dans des temples datés du premier millénaire avant J.-C., on a trouvé des bas-reliefs représentant des prêtres Mayas fumant la pipe. Les archéologues ont exhumé des calumets rituels ensevelis dans des sépultures mayas datant du III^e siècle. Le tabac était considéré comme une herbe sacrée douée de vertus magiques. On l'utilisait pour soigner les blessures et soulager la douleur. Il avait la vertu de calmer la faim, de faire oublier la fatigue. Pur ou associé à des feuilles de coca ou d'autres plantes, il était à la fois, pour les Mayas, remède et drogue rituelle éloignant les esprits maléfiques. Pour les jeunes, il était lié aux rites initiatiques marquant le passage des adolescents au statut d'homme adulte. Plus tard, les Aztèques intégrèrent l'inhalation de la fumée dans leurs rites religieux, et réservèrent l'usage du tabac aux castes supérieures et à la cour de Montezuma. Les Mayas continuaient cependant à rouler les feuilles pour en faire de grossiers cigares.

Vers 470 après J.-C., des tribus Mayas se mirent à voyager, emportant le tabac avec elles. Son usage s'étendit vers l'Amérique du Sud – on le fumait roulé dans des feuilles de maïs ou de palmier – et vers le

4. Fin 1996, une étude menée par les pompiers de New York a montré que la cigarette était la première cause d'incendies mortels.

5. Cf. Jacques Necker, *Œuvres complètes de M. Necker*, T. 4, Paris, Treuttel et Wurtz, 1820-1821, p. 483.

Nord, jusque dans la région du Mississippi, où les indigènes fabriquaient des pipes en argile, en marbre ou avec des pinces de crabes. Au début du XVI^e siècle, on trouve du tabac du sud du Brésil jusqu'au Canada. Il est intégré aux mythes de beaucoup de sociétés indiennes. Le tabac avait aussi des fonctions agricoles : il servait d'insecticide⁽⁶⁾ et d'engrais. Il avait une fonction capitale dans les échanges de biens de différente nature : les feuilles séchées, presque imputrescibles, servaient de monnaie, plus recherchées encore que les noix de cacao⁽⁷⁾. Le tabac tenait donc une place importante dans les sociétés américaines, et sa culture était soigneusement organisée aux côtés des plantations vivrières.

Le rituel observé par Christophe Colomb était pratiqué par les indiens jusqu'à plusieurs fois par jour. Certains passaient des heures entières à sucer leur pipe décorée de plumes, dont ils prenaient soin comme d'un précieux bijou. Les chefs indiens aimaient se promener en faisant porter leur pipe par des serviteurs et en tirant de temps à autre une bouffée : c'était un signe de noblesse et d'élégance.

Colomb ne se doutait pas que ces herbes amères étaient plus précieuses que les épices qu'il re-

cherchait en vain. Dans les cales des navires de ces grands explorateurs, l'ancien monde importa du nouveau des animaux et des plantes jusqu'alors inconnus – tomates, aubergines, haricots, pommes de terre, etc. – qui allaient rapidement modifier les habitudes alimentaires dans toute l'Europe. Nous devons aux Mayas une quarantaine de plantes qu'ils avaient domestiquées dès le néolithique. Le tabac, lui aussi, allait rapidement être adopté par l'Europe.

La péninsule hispanique semble avoir connu un certain engouement pour le tabac dès le retour de Christophe Colomb. Les navires déchargeaient les barres d'or et d'argent, puis les sacs de feuilles séchées de tabac, objet de spéculation comme une denrée rare. Là aussi, fumer devenait un signe de distinction sociale. À la vérité, en dépit de son succès en Espagne et au Portugal, le tabac mit plus d'un siècle pour franchir les Pyrénées. Il progressa lentement, de château en abbaye, peut-être sur les chemins du retour de Compostelle.

Ensuite, le tabac va gagner le monde, apportant tantôt la prospérité, tantôt la guerre pour cette même prospérité enviée – le tout sur fond de com-

HISTOIRE DU TABAC, OU

IL EST TRAITÉ
PARTICULIÈREMENT
DU
TABAC EN POWDRE.

Composé par M^r DE PRADE,



A PARIS,
Chez M. L. S. PRADT, rue S. Jacques,
à la Couronne de France.

M. DC. LXXVII.
Avec Privilège du Roy.



8 *Histoire*
IL y a trois especes de
Tabac, le Mafle ou le
Grand, le Femelle, & le
Petit. Car comme on at-
tribue diversité de sexe aux
plantes; celles qui sont plus
grandes, plus fécondes, &
moins agreables en leur
forme extérieure, sont cen-
sées du genre masculin; &
celles en qui se trouve le
contraire, du genre femi-
nin.



De Prade, *Histoire du tabac*, Paris, 1677.

6. La nicotine sert d'insecticide au Pérou : les Quechua s'en frottent les cheveux pour chasser les poux.

7. Sur ces différents aspects, cf. notamment Tran, Guilbert et Didou, *L'art de fumer sans en mourir*, Paris, Éditions de l'Aube, 1996 ; Routh et al., *Historical aspects of tobacco use and smoking*, *Clinics in Dermatology*, 16, 1998 ; Wilbert, *Tobacco and Shamanism in South America*, Yale Univ. Press, 2009 ; Winter, *Tobacco use by Native North Americans*, Univ. of Oklahoma Press, 2001.

merce triangulaire et de trafic d'esclaves, la main d'œuvre locale ayant été décimée et épuisée par les maladies et les mauvais traitements. L'Angleterre comprit rapidement que le commerce du tabac serait une source de profit inépuisable et plus rentable que l'exploitation de l'or des Amériques. Les Anglais installèrent des plantations de tabac en Virginie et résolurent de s'emparer de l'île de Tobago, frappant au cœur la production espagnole du tabac. La France intervint sous prétexte de protéger ses alliés espagnols... Avant de mourir par le tabac, on tuait pour le tabac.



Gravure publicitaire d'une compagnie de tabac, Virginie, sud des États-Unis, XVIII^e siècle. DR

Pendant ce temps, les représentations et les pratiques évoluent : paré au départ de vertus médicinales, le tabac devient peu à peu un plaisir, mondain ou solitaire, et alimente le commerce et les monopoles étatiques. L'État donne le ton et façonne les usages (voir encadré ci-contre).

En France, au XVII^e siècle, il est de coutume de priser ou de fumer. N'importe qui peut alors faire commerce du tabac. Dans certains estaminets, on permet aussi aux amateurs de tabac de « prendre du tabac en fumée » dans leurs échoppes. Pour combattre les brigands qui venaient y dépouiller les fumeurs, un édit du 23 juin 1629 interdit la vente de tabac, sauf par les épiciers qui peuvent ainsi étendre leur activité à celle de « fumoir ». Cette même année 1629, Richelieu crée le premier impôt sur le tabac⁽⁸⁾. Dès 1635, la vente libre est interdite. Elle est réservée aux pharmaciens, sur ordonnance.

Colbert, responsable des finances sous Louis XIV, instaure le monopole d'État de la vente du tabac, auquel il ajoute le monopole de sa fabrication en 1681. Ce monopole, considéré comme une inéga-

Sous Louis XV on continue à priser, avec cette seule différence que sous Louis XIV on avait une tabatière pour prendre du tabac, tandis que sous Louis XV on prenait du tabac pour avoir le plaisir de posséder une jolie tabatière et la faire admirer en compagnie.

C'est de ce temps que date le mot philosophique de Voltaire : « Le tabac a-t-il été fait pour le nez ou le nez pour le tabac? »

C. Barbier, *Histoire du tabac*, Paris, 1861, p. 72.

La question de Voltaire est restée sans réponse, en ce qui concerne le nez. La main, en revanche, est évidemment faite pour le tabac, comme n'ont pas manqué de le remarquer les anatomistes, qui ont nommé « tabatière anatomique » la petite concavité prévue par la nature pour recevoir le tabac à priser.



La tabatière anatomique est située à la racine du pouce au niveau du poignet juste en distalité du styloïde radiale que l'on peut bien observer lorsque le pouce est en abduction.

lité d'Ancien Régime, est supprimé lors de la révolution de 1789. Il est rétabli par Napoléon en 1810. C'est donc au nom des intérêts de l'État que l'on pousse l'industrialisation de la production des cigarettes – les manufactures et fabriques de tabac se multiplient – et que l'on encourage sa consommation à grande échelle, en mettant à contribution les techniques les plus modernes de la publicité à mesure qu'elles se développent. Ce n'est qu'en 2000 que l'État français s'est désengagé de la Seita, qui détenait alors le monopole de la production et de la distribution des cigarettes.

En explorant l'histoire du tabac, on croise des personnages hauts en couleur, comme Jacques Cartier (cf. encadré p. 11), et d'autres singuliers et parfois oubliés, tels qu'André Thévet, moine, aventurier

8. « La plante à laquelle l'usage semble avoir fixé le nom de tabac, fut apportée en France dès le règne de François II par Jean Nicot, ambassadeur de France auprès de Sébastien, roi de Portugal : insensiblement sa vertu fut connue et séduisit ; il en entra assez considérablement dans le royaume en 1629, pour attirer l'attention du gouvernement ; une déclaration du mois de décembre soumit le petun [...] à payer 30 sols par livre de droits à son entrée dans le royaume ». Cf. Forbonnais, François Véron Duverger de (1722-1800), *Recherches et considérations sur les finances de France depuis l'année 1595 jusqu'à l'année 1721*, t. I, 1758, p. 213.

et polygraphe, qui semble avoir été le premier à acclimater la plante en France, en Charente. Thévet, placé à dix ans, contre son gré au couvent des cordeliers de sa ville d'Angoulême, avait le goût de l'aventure. Après un premier voyage au Levant, on le retrouve en 1555, aumônier de l'expédition de Villegagnon, chevalier de Malte et vice-amiral de Bretagne chargé par le roi Henri II de fonder une colonie au Brésil : l'éphémère France Antarctique. Il visita le Nouveau Monde : parti du Havre, il accosta sur un îlot de l'embouchure du



André Thévet (1516-1590).
Portrait de Thomas de Leu,
1586.

Guanabara, dans la baie de Rio de Janeiro. Malade, il dût rembarquer pour l'Europe après quelques semaines. Historiographe bénéficiant de la faveur des Valois – il fut « cosmographe de quatre rois », selon son épitaphe. Il mourut néanmoins dans l'oubli⁽⁹⁾. Pourtant, outre ses

Or ils cueillent sogneusement ceste herbe ¹ et la font seicher à l'ombre dans leurs petites cabannes. La maniere d'en user est telle. Ils enuelloppent, estant seiche, quelque quantité de ceste herbe en une feuille de palmier, qui est fort grande, et la rollent comme de la longueur d'une chandelle, puis mettent le feu par un bout, et en reçoivent la fumée par le nez, et par la bouche. Elle est fort salubre, disent ils, pour faire distiller et consumer les humeurs superflues du cerueau. Dauantage prise en ceste façō fait passer la faim et la soif pour quelque temps. Parquoy ils en usent ordinairement, mesmes quand ils tiennent quelque propos entre eux, ils tirent ceste fumée, et puis parlent : ce qu'ils font costumierement et successiuiement l'un apres l'autre en guerre, ou elle se trouue trescōmode. Les femmes n'en usent aucunement. Vray est, que si l'on prend trop de ceste fumée ou parfun, elle enteste et enyure, comme le fumet d'un fort vin. Les Chrestiens ¹ estans aujour-d'huy par delà sont deuenus merueilleusement frians de ceste herbe et parfun : combien qu'au commencement l'usage n'est sans danger auant que l'on y soit accoustumé : car ceste fumée cause sueurs et foiblesses, iusques à tomber en quelque syncope : ce que j'ay experimēté en moymesme.

Extrait de André Thévet, *Singularitez de la France antarctique autrement nommée Amérique et de plusieurs terres et isles decouuertes de nostre temps*, Paris, 1558, p. 60-61.

9. Jean de Léry, explorateur huguenot mis en cause par Thévet, se défend contre les « balivernes » de celui-ci, qui s'approprie, dit-il, les observations des autres et corrige leurs récits comme s'il n'y avait que « le seul Thévet qui ait tout vu par le trou de son chaperon de cordelier » (cf. Jean de Léry, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil : autrement dite Amérique*, 1578). Léry donne une description très précise du tabac et de son usage.

observations sur les indiens du littoral, il avait rapporté de son voyage une plante nouvelle, le *pétun*, que les Tupinamba du Brésil faisaient brûler dans un cornet de feuilles pour en aspirer la fumée. Il cultiva cette plante en Angoumois et en donna une description et une représentation précise dans sa *Cosmographie universelle* de 1575. Car on « pétunait » en ce temps là ; parfois, comme certains indiens – qui avaient toujours au cou leur sac à pétun –, à l'aide d'une pétunoire. « Tabac », emprunté à l'*arawak* de Cuba et Haïti s'imposa contre « pétun » ; mot d'origine *tupi* (Brésil), au cours du XVII^e siècle. Thévet avait bien essayé de rebaptiser la plante en l'honneur de sa province natale, mais qui se souvient de son « herbe angoumoisine » ou de la *thevetia* ? C'est le nom d'un autre, mieux en cour, qui sera associé au tabac et à la nicotine en France et en Europe.

Thévet se plaignit de cette usurpation : « Je puis me vanter avoir esté le premier en France qui a apporté la graine de cette plante et pareillement semé et nommé la dicte plante l'Herbe Angoumoisine. Depuis, un quidam qui ne fit jamais le voyage, quelque dix ans après que je fusse de retour de ce pays, lui donna son nom ».

C'est en effet pour honorer Jean Nicot que le cardinal de Lorraine, son protecteur, proposa d'appeler cette herbe *nicotiane*. Alors qu'il se trouvait en ambassade à Lisbonne à la requête de François II, en 1560, Nicot écrivit au cardinal : « J'ai recouvré d'une herbe d'Inde de merueilleuse et expérimentée propriété contre le *noli me tangere* [dermatose prurigineuse qu'il ne fallait pas gratter] et les fistules déplorées comme irrémédiables par les médecins et de prompt et singulier remède aux nausées. Sitôt qu'elle aura donné sa graine, j'en enverrai à votre jardinier et de la plante même dedans un baril avec une introduction pour la replanter et entretenir ». Il fit donc parvenir à Catherine de Médicis quelques feuilles de tabac râpées accompagnées de semences, pour tenter de soulager les migraines dont elle se plaignait fréquemment et qui résistaient aux méde-



Timbre créé en 1961 par Jacques Combet.

cins – à Lisbonne, plusieurs gentilshommes de la cour avaient goûté avec succès de ce remède des indiens. Le médicament fit miracle, et sa mode fut lancée dans toute l'Europe¹⁰.

Adam Lonitzer créa le genre *Nicotiana* dans son *Kraüterbuch* (1582). La proposition fut retenue par le botaniste Jacques Daléchamps qui dans son *Histoire générale des plantes* (1586), illustre le chapitre « Du Petum ou Herbe à la Reine » par une gravure intitulée *Nicotiane ou Tabacum*. La terminologie fut reprise par Tournefort en 1719 (*Institutiones rei herbariae*), et Linné consacra définitivement cette appellation en l'intégrant dans son système binomial sous le nom de *Nicotiana tabacum* dans son *Species plantarum*, en 1735.



Fleur de tabac dans l'*Herbier* de Linné, XVIII^e siècle.

L'herbe à la reine fut d'abord vendue sous forme de poudre par les apothicaires. Peu à peu, la connotation médicinale disparut au profit d'une consommation de plaisir, déjà très en vogue dans

les ports – Jean Bart, célèbre navigateur, deviendra l'emblème de beaucoup de bars-tabacs.

Ce sont surtout les Anglais qui firent du tabac, plante médicinale, un produit de consommation. En Angleterre, Sir Walter Raleigh, fumeur de

Ilz ont aussi une herbe de quoy ilz font grand amastz l'esté durand pour l'yuer. Laquelle ilz estiment fort & en vsent les hommes seulement en facon que ensuit. Ilz la font seicher au soleil, & la portét à leur col envne petite peau de beste eu lieu de sac, avec vng cornet de pierre ou de boys : puis à toute heure font pouldre de ladicte herbe, & la mettét en l'ung des boutz dudict cornet, puis mettent vng charbon de feu dessus, & s'ussent par l'autre bout, tant qu'ilz s'emplet le corps de fumée, tellement qu'elle leur. sort par la bouche, & par les nazilles, cœ par vng tuyau de cheminée : & difent que cela les tient sains & chauldement, & ne vont iamais sans auoir sèdlictès choses. Nous auons esproué ladicte fumée, apres laquelle auoir mis dedàs nostre bouche, semble y auoir mis de la pouldre de poyure tât est chaulde.

Jacques Cartier. *Bref récit et succincte narration de la navigation faite en 1535 et 1536...*, réimpression figurée de l'édition de 1545, précédée d'une introduction historique par M. d'Avezac, 1863.

pipe, courtisan et navigateur contribua à populariser l'habitude de fumer. Rapidement, le tabac séduisit la bonne société européenne. Les premières productions commerciales virent le jour d'abord en Hollande, en 1561, puis en Allemagne. Pour être un gentilhomme, il fallait désormais savoir fumer. Ainsi, le tabac entra dans les mœurs et la culture de toute l'Europe. Les usages étaient variés : à la cour de France, à la suite de Catherine de Médicis, on avait tendance à priser, les espagnols fumaient la cigarette et le cigare, tandis que la pipe étaient plutôt la marque des marins et des militaires.

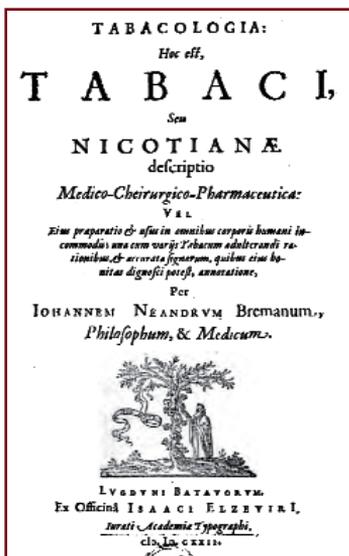
En France, il faut attendre le XIX^e siècle pour que la cigarette s'impose, ramenée d'Espagne par les soldats de Napoléon I^{er}. Après la révolution de 1830, les jeunes bourgeois frondeurs narguent Louis-Philippe, monarque notoirement antitabac, en fumant en cachette dans les salons des cigarettes de contrebande. Mais c'est à la fin du siècle et plus encore au XX^e siècle que la cigarette – industrielle, par opposition à la « roulée » faite à la main – entre vraiment dans les mœurs.

10. Ironie de l'histoire, on a retenu le nom de Jean Nicot pour l'acte d'un courtisan empressé, et non pour son œuvre de savant. Pourtant, son *Thresor de la Langue Françoise, tant Ancienne que Moderne* publié à Paris en 1606 est considéré par certains comme le point de départ de la lexicographie française – par d'autres, il est vrai, comme un médiocre plagiat du dictionnaire latin-français de l'humaniste Robert Estienne, paru en 1530.



Imagerie d'Épinal, n° 4027 bis, Pellerin imprimeur. DR

Cette présentation sommaire le serait davantage si l'on ne mentionnait un facteur souvent méconnu du processus par lequel le tabac est devenu une marchandise précieuse et a joué un si grand rôle dans l'histoire du monde : le développement du livre. Peter Mancall⁽¹¹⁾ montre comment la diffusion du tabac coïncide avec celle du livre imprimé, qui a joué un rôle clé pour faciliter l'implantation du tabac en Europe, répandant les informations et relayant les débats concernant les plantes découvertes en Amérique et les vertus qu'on leur prêtait. Les plantes nouvelles sont entrées dans la culture européenne à la faveur de la circulation du livre qui arrivait à point nommé pour satisfaire l'intense curiosité suscitée par le nouveau monde. Récits de voyages, illustrés pour certains, flores



Johannes Neander, *Tabacologia*, 1622.

et faunes du nouveau monde : l'Amérique a conquis l'Europe par le livre. L'adoption du tabac par les européens a nécessité une conversion permettant de passer de l'usage rituel des Américains à l'intégration à la médecine européenne et à l'usage récréatif, selon un modèle connu des historiens de l'environnement. C'est un exemple de ce qu'on appelle l'échange colombien, le grand brassage de biens agricoles, de faunes, de flores, de populations, de maladies, etc., qui a suivi le contact entre les deux continents et transformé les modes de vie de leurs populations. L'histoire du livre raconte comment le tabac a dû franchir un obstacle culturel pour s'imposer : à la différence d'autres ressources naturelles déjà connues ou plus facilement assimilables (or ou plantes alimentaires), il lui a fallu perdre ses connotations de spiritualité païenne, dans une Europe obsédée par le démon et la sorcellerie, pour que la connotation médicale, désacralisée et coupée du contexte spirituel, le rende culturellement acceptable. D'où des débats nombreux et animés entre propagandistes et détracteurs d'une plante utilisée dans leurs sombres rituels par des sauvages à peine humains, nus et cannibales, qu'il fallait se garder d'imiter. Peu à peu, les récits de voyages et les tableaux de mœurs cèdent la place à des descriptions plus positives de la plante et de son usage, et à des herbiers enrichis de la flore américaine. Toujours, cette littérature remporte un grand succès, suscite un grand nombre d'éditions et de traductions : l'Amérique et le tabac tiennent une place importante dans l'histoire du livre, comme le montre Mancall. Les batailles réglementaires pour ou contre le tabac – que nous avons évoquées – se reflètent dans les livres : le tabac est un enjeu culturel qui suscite les passions dès le XVI^e siècle. Ainsi, de dénonciations en apologies, de Jacques I^{er} à Monardes ou Neander, premiers experts en tabacologie, le tabac entre progressivement dans les mœurs et l'Europe se l'approprie culturellement. Au milieu du XVII^e siècle, c'est l'une des principales marchandises de l'économie atlantique, au milieu du XVIII^e, le principal produit d'exportation des Américains. Le livre aura été son meilleur propagandiste. ■

Marc Kirsch

11. Peter C. Mancall, « Tales tobacco told in sixteenth-century Europe », *Environmental History*, vol. 9, n°4, oct. 2004.

Quelques dates

- 1518** : Fray Ramón Pane, compagnon de Colomb, rapporte des graines de tabac en Espagne.
- 1519** : Hernán Cortés décrit l'importance du tabac au Yucatán. On rapporte du tabac en Allemagne.
- 1534** : On donne du tabac à Jacques Cartier au Canada
- 1535** : Les Espagnols établissent des plantations de tabac en Amérique du centrale et aux Philippines. Le Yucatán devient un important producteur de semences de tabac.
- 1556** : Le tabac apparaît en France.
- 1558** : Il est cultivé à Lisbonne.
- 1560** : Jean Nicot en emporte des semences à Paris. Elles se propagent à Rome et en Italie. Les Portugais apportent le tabac en Afrique de l'Est et en Inde.
- 1565** : Sir John Hawkins, marin et marchand d'esclaves, rapporte des semences en Angleterre.
- 1571** : Nicolas Monardes, dans son livre sur l'histoire des plantes médicinales originaires du Nouveau Monde, soutient que le tabac peut guérir 36 maladies.
- 1573** : Les Portugais apportent des semences au Japon. La Chine commence à en cultiver. Sir Francis Drake apporte *N. tabacum* en Angleterre.
- 1584** : Sous Louis XIII, la pipe commence à détrôner la prise. On prône au tabac des vertus médicinales : on le prise, le distille, le fume, le suce, le boit en décoction, l'introduit dans des sirops, des baumes et des pommades. Fabrication de cigares en Espagne.
- 1600** : le tabac est introduit en Russie. Les Portugais commencent à en produire au Brésil. Les marins et marchands espagnols l'introduisent dans toute l'Afrique
- 1603** : La tabagie de Tadoussac marque une étape décisive de la colonisation française en Amérique du Nord. Samuel de Champlain, père de la Nouvelle-France, y fume du pétun avec des Montagnais, Algonquins et Malécites qui célèbrent une victoire contre les Iroquois, scellant ainsi l'alliance franco-amérindienne qui permet aux Français de se maintenir durablement dans la région. Le rituel du calumet est alors très important en Amérique du Nord.
- 1608** : Le tabac arrive à Constantinople.
- 1612** : John Rolfe le cultive dans la colonie anglaise de Jamestown (Virginie) pour répondre à la demande anglaise et concurrencer l'Espagne.
- 1615** : Les Hollandais le cultivent à Utrecht.
- 1616** : La colonie de Jamestown envoie 20 000 livres de tabac en Angleterre. Le tabac est utilisé en Suède.
- 1629** : Le Cardinal de Richelieu instaure un droit de douane pour le tabac importé en France.
- 1650** : Les Allemands propagent l'usage et la culture du tabac en Hongrie et en Suisse.
- 1674** : Les taxes d'importation sont remplacées par le « privilège de fabrication et de vente » créé par Colbert et confié pour 6 ans à des fermiers autorisés à lever l'impôt moyennant le paiement d'une redevance. Le tabac est cultivé dans les vallées de la Garonne et du Lot, en Lorraine, en Normandie. Premières manufactures de tabac à Morlaix, Dieppe et Paris.
- 1682** : Louis XIV prescrit qu'on ne prise qu'une fois pendant l'office et que le curé fournisse le tabac.
- Début XVIII^e siècle** : 1 200 débits de tabac à Paris.
- 1700** : la zone de l'actuelle Turquie devient le second producteur de tabac dans le monde.
- 1719** : La culture du tabac est prohibée en France, à l'exception de la Franche-Comté, la Flandre et l'Alsace.
- 1720** : La Ferme des tabacs est cédée à la Compagnie des Indes.
- 1760** : Pierre Lorillard crée la première compagnie du tabac des États-Unis.
- 1781-82** : Guerres du tabac : l'Angleterre espère asphyxier les mouvements révolutionnaires en s'attaquant à la principale source de revenus des colonies américaines.
- 1791** : L'Assemblée nationale déclare la liberté de cultiver, de fabriquer et de débiter le tabac.
- 1811** : Napoléon I^{er} rétablit le monopole du tabac, avec une régie d'État. (Dans la régie, contrairement au système de la ferme, la perception des impôts et l'administration du service qui en a la charge sont confiées à des organismes publics, les régisseurs recevant une rémunération fixe.)
- 1815** : Consommation en France : 9 000 tonnes de tabac.
- 1830** : Premières cigarettes industrielles.
- 1842** : Première manufacture de cigarettes au Gros Caillou (Quai d'Orsay).
- 1843** : Première machine à rouler les cigarettes, le Cigarettotype de Le Maire.
- 1847** : La France consomme 24 000 tonnes de tabac par an. À Londres, Philip Morris (1836-73) ouvre le premier magasin spécialisé dans la vente de tabac. En 1854, il vend ses premières cigarettes. Un siècle plus tard, son groupe sera le premier fabricant mondial de tabac.
- 1855** : Le Suédois Johan Edvard Lundstrom invente les allumettes de sûreté, facilitant le tabagisme nomade. Pendant la guerre de Crimée, les soldats français et britanniques découvrent le tabac turc et les cigarettes roulées dans du papier.
- 1860** : Direction générale des manufactures de l'État au ministère des Finances.
- 1863** : Première usine de cigarettes en France.

1868 : Association française contre l'abus du tabac, ancêtre du Comité National contre le Tabagisme. Elle demande à être reconnue d'utilité publique en 1881.

1876 : Apparition de noms propres pour désigner les cigarettes : Odalisques, Entractes, Chasseurs, Élégantes, Hongroises, Favorites, Boyards, Russes, etc. Chaque marque est fabriquée dans plusieurs versions : Caporal ordinaire, Caporal supérieur, Maryland ou Levant, etc.

1881 : Brevet sur la machine à rouler les cigarettes de James Bonsack aux États-Unis (120 000 cigarettes par jour, soit la production de 48 ouvriers).

1892 : Monopole prorogé *sine die* ; manufactures de l'État.

1894 : On compte 242 marques (combinaison de 17 noms avec 15 qualités de tabac).

1910 : Les Hongroises deviennent Gauloises (en 1925, elles prendront comme symbole le casque à ailettes).

1913 : Old Joe, dromadaire du cirque Barnum & Bailey, devient l'emblème de Camel.

1914 : 48 000 tonnes de tabac consommées en France.

1916 : Apparition des Lucky Strike aux États-Unis.

1924 : Philip Morris lance la Marlboro, cigarette blonde à l'extrémité rouge, pour les femmes.

1926 : Création du Service d'exploitation industrielle des tabacs (SEIT) : les recettes du monopole du tabac sont versés à la Caisse autonome de gestion des bons de la Défense nationale, d'exploitation industrielle des tabacs et d'amortissement de la dette publique.

1930 : Invention en Suisse de la cigarette filtre.

1931 : Apparition des Balto et Congo.

1933-34 : Celtique, Gauloise Disque bleu.

1935 : Le SEIT s'adjoint la gestion du monopole des allumettes et devient Seita.

1944 : Arrivée en Europe des cigarettes blondes américaines.

1950 : Le tabac est cultivé dans 55 départements (105 000 producteurs, 28 000 hectares).

Premières études épidémiologiques prouvant la toxicité du tabac. La cigarette filtre se développe.

1956 : Royale.

1964 : *Smoking and Health*, rapport du Chef des services de santé publique des États-Unis sur la nocivité du tabac.

1970 : Entrée en vigueur du règlement de la Communauté européenne portant sur l'établissement d'une organisation commune des marchés dans le secteur du tabac brut. Il entraîne l'abolition du monopole : la maîtrise de la production revient aux producteurs.

1976 : Loi Veil : limitation de la publicité directe ou indirecte, interdiction de fumer dans certains lieux publics.

1980 : le Seita devient la Seita (Société d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes).

1982 : Gauloises légères.

Production mondiale : 4 600 milliards de cigarettes.

1984 : l'État devient unique actionnaire de la Seita. Gauloises blondes.

1989 : Gitanes blondes.

1991 : Loi Évin : Interdiction de la publicité pour le tabac et interdiction de fumer dans les lieux à usage collectif.

1992 : L'Union européenne instaure le Fonds communautaire du tabac pour stabiliser les prix et soutenir les revenus des agriculteurs. Il finance l'information sur les effets nocifs du tabac et sur les mesures préventives et curatives, il oriente la production communautaire vers d'autres cultures ou activités.

1995 : Privatisation de la Seita.

1993 : Gauloise à 9,70 F.

1995 : Privatisation de la Seita.

1998 : Gauloises à 13,90 F.

Conférence de consensus sur le tabac en France.

Procès entre l'État du Minnesota et sept représentants de l'industrie du tabac, condamnés à payer plus de 7 milliards de dollars et à rendre publiques plusieurs dizaines de millions de pages de documents internes.

1999 : Seita et Tabacalera fusionnent et fondent Altadis.

2000 : L'État français se désengage de la Seita.

2003 : Adoption de la Convention-cadre de lutte contre le tabac de l'OMS par 192 pays.

2007 : Interdiction de fumer dans les lieux fermés et couverts accueillant du public ou constituant des lieux de travail.

Rachat d'Altadis par le britannique Imperial Tobacco.

2008 : Interdiction de fumer dans les débits de boissons, hôtels, restaurants, débits de tabac, casinos, cercles de jeux et discothèques.

2009 : Interdiction de vendre du tabac aux mineurs. Gauloises à 5,10 € (soit 33,45 F).

Les États-Unis adoptent le *Family Smoking Prevention and Tobacco Control Act*, qui institue au sein de la *Food and Drug Administration* un Centre des produits du tabac financé par les taxes et disposant d'un pouvoir de régulation des produits du tabac dans l'intérêt de la santé publique. Cette disposition renforce considérablement les pouvoirs de régulation de la FDA. Ses représentants y voient : « l'occasion d'avoir une véritable action sur ce qui est probablement la principale préoccupation de santé publique aux États-Unis et dans le monde » (*New England Journal of Medicine*, 361, 4, 2009). – Aux États-Unis, on estime à 465 000 le nombre de morts évitables liées au tabac (Murray *et al.*, « Measuring the Performance of the U.S. Health Care System », *N Engl J Med* 362, 2, 14 janv 2010, p. 98).